

—

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 31 août 2023

Suppressions de services TER sur le réseau Aléop

La Région exige que SNCF rétablisse des conditions de circulation optimales au plus vite

La Région des Pays de la Loire a été informée tardivement cette semaine de la suppression par SNCF de 17 services TER à partir du 4 septembre sur des axes aussi importants que Nantes -Ancenis, Nantes-Pornic et Angers Laval. Une situation qui devrait perdurer jusqu'en octobre et que le transporteur explique par une immobilisation de rames liées à la recrudescence des heurts d'animaux, des tensions sur les effectifs de techniciens et des indisponibilités des centres de maintenance limitrophes pour intervenir sur les rames endommagées.

Cette situation qui va fortement perturber plus de 2000 usagers au quotidien est jugée inacceptable par la Région qui a fait de la qualité de service une exigence toujours plus forte dans le cadre du dernier renouvellement de la convention d'exploitation TER signé avec SNCF.

La collectivité régionale déplore le manque d'anticipation de SNCF et exige que le transporteur mette rapidement tous les moyens en œuvre pour que cette situation se règle rapidement dans le temps et impacte le moins possible les usagers concernés qui devront malheureusement faire face, dès lundi, à des suppressions de service et des fortes surcharges du fait de leur report sur les trains restant.

Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire, s'entretiendra avec Christophe Fanichet, directeur général de SNCF voyageurs, pour exprimer son fort mécontentement et obtenir un retour à la normale au plus vite ainsi que des solutions de transport de substitution et des modalités de dédommagements pour les usagers.